



الإتحاد الجزائري لكرة القدم
Fédération Algérienne de Football
الرابطة الجهوية لكرة القدم للجنوب الغربي
Ligue Régionale de Football du Sud-ouest



ATTESTATION DE DOMICILIATION 2023 / 2024

Je soussigné Directeur du stade ci-après désigné, ayant tous les pouvoirs d'agir, autorise par la présente, l'équipe de football du club
à domicilier leurs rencontres dans le cadre du championnat **2023/2024**, conformément au programme arrêté par la **Ligue Régionale de Football du sud ouest**.

Dénomination du stade :
Homologué conformément aux dispositions du décret exécutif n° 09-184 du 17 jourmada 1430 correspondant au 12 mai 2009, fixant les procédures et les normes spécifiques de l'homologation technique et sécuritaire des infrastructures sportives ouvertes au public ainsi que les modalités de leur application,

Propriétaire du Stade :

Adresse :

Tél : **Fax :** **E-mail :**

Capacité d'accueil :

Tribune Couverte Existante : Oui - Non **Tribune non Couverte Existante : Oui - Non**

Gradins Existants : Oui - Non **Issue de Secours nombres :**

Système d'éclairage (préciser la capacité en luxes) :

N° du Contrat et d'Assurance du Stade : **Valable jusqu'à :**

Compagnie d'Assurance :

Le Président du Club

Signature, Cachet et Griffe Obligatoire

Le Directeur de la Stade

Signature, Cachet et Griffe Obligatoire

OBSERVATIONS : À joindre Copie du Procès Verbal d'homologation du Stade.